

# 1. l'ex-libris

Au dos d'une couverture en vélin uniforme, est collé : **un ex-libris**, celui d'Antoine de Lamare Durecu de Chenevarin (1591-1670)



Le texte, en termes héraldiques, décrit ces armoiries

*ex libris Antoj de Lamare D. de Chenevarin*

*Porte d'azur à la croix d'or cantonnée au 1 d'une licorne contournée d'argent au 2 d'un Aigle d'or membré et becqué de gueules au 3 et dernier de deux lions affrontés d'or Armez et lampassez de gueules les queues passées en sautoir qui est de **Lamare** Parti escartelé au 1 et dernier d'azur à 3 lions naissants d'or armés et lampassés de gueules les queues passées en sautoir à la bordure engreslée de gueules qui est de **Croisset** au 2 et dernier de sinople à fleur de lys d'or qui est de **Clercy** sur le tout de gueules à la fleur de lys d'or qui est d'**herbouville**.*

*Support deux licornes d'argent*

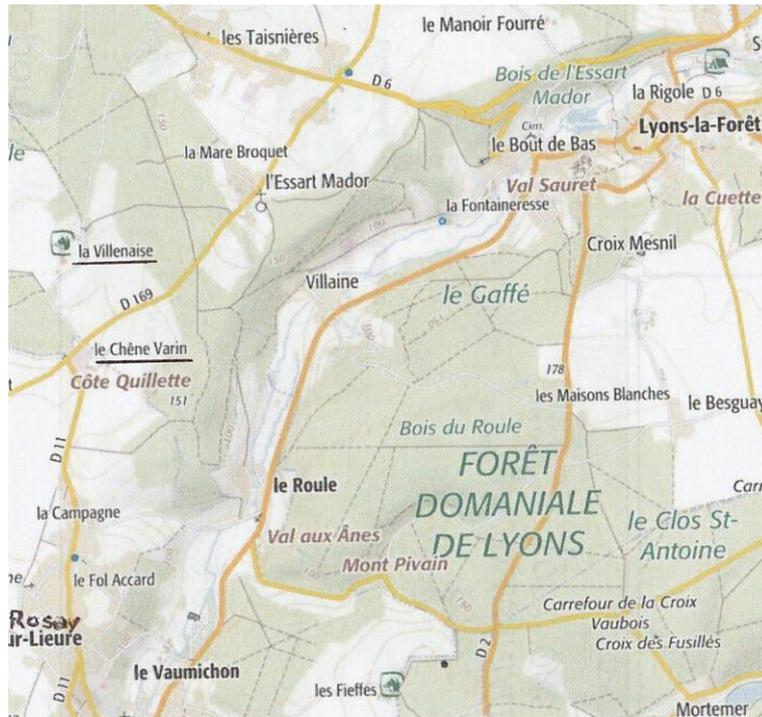
*Cimier une licorne naissante de mesme*

les éléments de cette description font référence non seulement à « Lamare » mais aussi à Croisset, Clercy, Herbouville, titres propres à ses épouses (Marie-Marguerite fille de Charles Le Clerc sieur de Croisset et de Françoise de

Clercy, et Elisabeth de Toustain, fille de Robert de Toustain, sieur de Honguemare, Richebourg, Herbouville...,conseiller au parlement de Normandie et de Catherine de Cauquigny.

### Qui était cet Antoine de Lamare Durecu de Chenevarin de la Villanaise

Le fief de Chesnevarin est situé sur le territoire de la paroisse de Rosay, canton de Lyons la Forêt. Le lieu existe toujours entre Rosay-sur-Lieuré et Lyons-la-Forêt, de même que « la Villanaise » fief proche du précédent qui figure également dans le titre de cet homme mais dont l'acte d'achat n'a pas été trouvé.



Le fief de Chesnevarin a été acquis par son père, le 9 août 1601 à un certain « Christophle Courcol » comme en témoigne le répertoire des ventes des fiefs nobles, des archives du tabellionage de Rouen.<sup>1</sup>

Etat actuel de la ferme de « Chêne-Varin »



<sup>1</sup> Archives de Rouen , 2<sup>E</sup>1/79, 1600-1690 Répertoire des ventes de fiefs nobles, vouassories, sergenteries et de plusieurs terres et fermes depuis 1600, p. 7, 9 août 1601.

Ce personnage est donc un Normand, quatrième fils d'une fratrie de six enfants, né en 1591 d'un père, lui aussi dénommé Antoine, originaire du Thil en Vexin (Eure) auditeur à la chambre des comptes ([Annexe 1](#)) puis commandant du château et fort de Fleury, anobli en 1594, et de Anne Dehors. Cette famille est très liée à l'église catholique : De leur union naissent six enfants dont deux entreront dans les ordres : la fille aînée, Anne, sera « damoiselle » au couvent des Ursulines<sup>2</sup>, le fils cadet, Louis, religieux à l'abbaye de St Ouen.

Les habitants de Lyons-la-Forêt étaient d'ailleurs quasiment tous catholiques. Ils avaient fait le choix de se rallier à la Ligue et au duc de Guise en 1590 en opposition à Henri IV.

Quant à Antoine, il deviendra lui-même escuyer, conseiller du roi, auditeur à la chambre des comptes de Normandie en 1622, succédant ainsi à son frère aîné Charles qui avait lui-même succédé à leur père en 1615, bénéficiant des « lettres de survivance »<sup>3</sup> concédées à leur père en 1594.

Antoine Delamare de Chesnevarin était un homme distingué par son goût de l'étude, des manuscrits anciens et des arts. La bibliothèque de Rouen a recueilli quelques témoignages de ses multiples centres d'intérêt.

En 1658 il fait don au couvent des Augustins de Rouen d'un tableau de la Sainte Famille peint par Le Tellier (neveu de Poussin), tableau qui se trouve aujourd'hui au musée des Beaux-Arts de Rouen.

Publié en 1668, peu d'années avant sa mort, son « éloge de la ville de Rouen »<sup>4</sup> laisse une place de choix à l'abbaye de Saint-Ouen. Cet éloge, rédigé en vers latins et français, fut composé avec son fils Pierre, lui-même auteur d'un manuscrit de poésies parmi lesquelles quelques vers font allusion au goût de son père pour les livres<sup>5</sup>.

La bibliothèque de Rouen, qui a recueilli **les ouvrages** ayant appartenu à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Ouen lors des confiscations révolutionnaires, est dépositaire de quelques uns des livres portant l'ex-libris d'A. de Chenevarin. Rien de surprenant puisqu'en 1661, ce bibliophile enrichissait la bibliothèque de cette abbaye avec laquelle il entretenait des liens particulièrement forts. (Son frère cadet, Louis, y avait été religieux et Antoine avait fait graver un hommage en vers sur le tombeau de ce frère mort prématurément<sup>6</sup>)

### **Le traité de Géodrographie de Guillaume Levasseur a indiscutablement fait partie de sa collection**

---

<sup>2</sup> Stéphane Provost, Geneatique.net, arbre de Anne Delamare de Chesnevarin.

<sup>3</sup> Wikipédia, Hérité des offices.

<sup>4</sup> Geneanet.org/bibliotheque-genealogie/doc/428070/

<sup>5</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Notice et extraits des principaux manuscrits de la bibliothèque de Rouen, André Pottier (1799-1857).

<sup>6</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Jean-François Pommeraye, *histoire de l'abbaye royale de S. Ouen de Rouen par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maur* 1662, p. 213-214 .